

Avenue McGill College : une place urbaine signature

Mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

.....

Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation sur le futur aménagement de l'avenue McGill College

Le 7 novembre 2018

Table des matières

Préambule.....3

Contexte3

Introduction.....4

1. Consacrer McGill College comme un lieu emblématique de Montréal.....5

2. Favoriser une coordination efficiente et une vision concertée lors des travaux 6

3. Construire une avenue vivante et animée.....7

Conclusion8

Synthèse des recommandations9

Préambule

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la Chambre) compte plus de 7 000 membres. Elle a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Elle s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme. La Chambre offre également une gamme de services spécialisés aux particuliers et aux entreprises de toutes tailles afin de les appuyer dans leur croissance ici et à l'international.

En juillet 2018, la Ville de Montréal a confié à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) le mandat de tenir des consultations à l'automne de la même année sur l'avenir du tronçon situé entre les rues Cathcart et Sherbrooke. Un rapport de consultation doit être déposé en janvier 2019, suivi du programme d'aménagement au printemps. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain est heureuse de participer à cet exercice et remercie l'Office de consultation publique de Montréal, ainsi que la Ville de Montréal, de cette occasion de présenter sa vision sur l'avenir de l'avenue McGill College.

Contexte

La Ville de Montréal mène présentement un chantier majeur de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest entre les rues de Bleury et Mansfield. Les travaux s'étaleront sur plusieurs années et, selon l'échéancier établi par la Ville, devraient se terminer en 2021. C'est dans le cadre de ce projet déterminant pour l'avenir du centre-ville que la Ville a annoncé son intention de réaménager l'avenue McGill College entre la Place Ville Marie et l'Université McGill. Ce chantier adjacent fait dorénavant partie intégrante du projet de revitalisation de la célèbre artère commerciale et en constituera la troisième et dernière phase.

Outre ces grands chantiers d'aménagement urbain, le secteur profite également d'investissements majeurs, sous l'impulsion d'Ivanhoé Cambridge, qui prévoit y injecter plus d'un milliard de dollars, notamment pour la rénovation du Centre Eaton et la réfection en profondeur de l'esplanade de la Place Ville Marie. Ce dernier projet, évalué à 200 millions de dollars et déjà amorcé, transformera l'esplanade en un lieu d'animation culturelle et comportera un *biergarten* gastronomique.

Enfin, le secteur connaîtra aussi un bouleversement temporaire majeur avec les travaux requis pour y construire la voie et la station souterraine du Réseau express métropolitain (REM) au centre-ville de Montréal. Ce chantier complexe, amorcé en septembre 2018, impliquera la réalisation d'excavations délicates dans ce qui est l'un des sites les plus denses de la métropole, la création d'une nouvelle station sous la ligne verte existante, le soutènement des immeubles environnants et le raccordement aux réseaux techniques urbains¹.

Cette conjoncture crée une occasion unique de revoir la vocation et l'aménagement d'un des lieux les plus visités de la métropole et qui, avec le réaménagement de la rue Sainte-Catherine, pourrait définir l'expérience du nouveau centre-ville de Montréal pour plusieurs décennies. Si le réaménagement de l'avenue McGill College présente une occasion extraordinaire, il comporte également son lot de défis en matière de fluidité et de coordination des travaux. Plus de 23 000 personnes travaillent dans les bureaux ou commerces situés sur l'avenue McGill College et à la Place Ville Marie². La question de l'accès, durant le chantier et après la reconfiguration des lieux, sera l'un des éléments déterminants de la réussite du projet.

¹ CDPQ Infra, *Brefpage technique – Mise à jour du projet*, novembre 2016, https://www.cdpqinfra.com/sites/default/files/pdf/rem_cdpqinfra_bref_tech_fr_161125.pdf

² OCPM, *Projet de l'avenue McGill College – Document de présentation à l'OCPM*, août 2018, p. 8, http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.1_mcgill_projet_ocpm-fr_lr.pdf

Introduction

L'histoire récente de l'avenue McGill College est une illustration particulièrement évocatrice de l'implication du milieu des affaires dans le développement du centre-ville. En 1984, à la demande du maire de l'époque, Jean Drapeau, et conformément à sa vision, la Corporation Cadillac Fairview déposait un ambitieux projet de développement commercial qui serait construit au coin de l'avenue et de la rue Sainte-Catherine. Ce projet, qui aurait créé l'un des plus grands centres commerciaux au pays, impliquait de maintenir la largeur de l'avenue McGill College à 18 mètres et de la surplomber d'une passerelle est-ouest qui aurait obstrué la vue vers le mont Royal. Ce projet représentait un investissement d'une centaine de millions de dollars, une somme colossale à l'époque.

Dès son dépôt, le projet a suscité une forte contestation de la part de différents acteurs montréalais, sous le leadership du président du conseil de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain de l'époque, le promoteur immobilier de renom Phil O'Brien³. Ce projet allait en effet à l'encontre d'une vision portée depuis quelques années par des leaders du milieu des affaires, qui souhaitaient faire de McGill College une avenue prestigieuse reliant l'Université McGill à la Place Ville Marie. À l'instigation de Phil O'Brien, une deuxième proposition a commencé à prendre forme, celle de doter la ville de ses propres « Champs-Élysées montréalais », un lieu qui devait susciter la fierté des Montréalais tout en relançant le dynamisme économique du centre-ville.

La Chambre a alors mis sur pied le *Comité consultatif pour le design urbain du secteur McGill College* et présidé une démarche de consultation publique. Au terme de cette consultation, le projet initial de Cadillac Fairview est abandonné pour permettre un élargissement de l'avenue à 37 mètres avec en son centre une allée de plantation. L'objectif devient de créer une avenue possédant un caractère distinctif, dotée de larges trottoirs et offrant un accès visuel exceptionnel à la montagne.

Ce dénouement marque un tournant dans l'histoire de l'aménagement du centre-ville. Il a révélé le pouvoir d'une mobilisation du milieu des affaires et de la société civile, dans le cadre d'un processus consultatif constructif, autour d'une vision d'avenir pour bâtir la ville⁴.

Cet exemple illustre bien l'engagement de la Chambre à travailler au développement du centre des affaires de la métropole. Plus récemment, la Chambre s'est prononcée sur la Stratégie centre-ville, le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et le réaménagement du Vieux-Port. Elle a siégé au comité d'accompagnement durant le processus de consultation sur la revitalisation de la rue Sainte-Catherine Ouest et appuyé le projet proposé par la Ville⁵.

Dans le cadre de ces consultations, la Chambre avait d'ailleurs affirmé que le réaménagement de la rue Sainte-Catherine était l'initiative la plus structurante pour l'avenir du centre-ville de Montréal. En effet, toutes les grandes métropoles du monde se définissent par des artères emblématiques qui attirent à la fois le citoyen et le visiteur. De plus, un tel projet de réaménagement ne peut être entrepris qu'une fois par plusieurs décennies. Il est fondamental de proposer non seulement un projet de nature à enthousiasmer les Montréalais d'aujourd'hui, mais également un aménagement en mesure d'évoluer dans le temps pour s'adapter aux futures tendances de magasinage. La Chambre avait tout particulièrement soutenu la piétonnisation de l'avenue McGill College et l'aménagement d'une nouvelle place dans le prolongement de l'esplanade Ville-Marie où il serait possible d'organiser des événements spéciaux.

La vision proposée pour la rue Sainte-Catherine nous apparaît en phase avec l'ADN des Montréalais, dans la mesure où elle permettra de préserver la très grande vitalité qu'on observe depuis plus de cent ans sur cette artère symbolique de Montréal⁶.

³ Commission des biens culturels du Québec, *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, décembre 2005, p. 133.

⁴ Héritage Montréal, *Avenue McGill College*, <http://www.heritagemontreal.org/site/avenue-mcgill-college/>

⁵ CCMM, *Projet de réfection de la rue Sainte-Catherine Ouest : À une rue d'exception, des mesures d'exception*, mémoire soumis dans le cadre des consultations publiques de l'OCPM, octobre 2014.

⁶ CCMM, *Nouvelle rue Sainte-Catherine Ouest : un projet déterminant pour la vitalité de l'artère emblématique de la métropole*, communiqué, 26 avril 2018, https://www.cmm.ca/fr/nouvelles/com_nouvelle_rue_sainte_catherine_ouest/

Le constat est donc sans équivoque. Pour que la rue Sainte-Catherine soit une destination réputée emblématique de ce qu'est Montréal, le réaménagement de McGill College devra être un succès.

1. Consacrer McGill College comme un lieu emblématique de Montréal

L'avenue McGill College occupe une place centrale aux yeux du milieu des affaires et des Montréalais. Reliant la prestigieuse Université McGill, un haut lieu du savoir et l'un des plus anciens établissements d'enseignement au pays, et la Place Ville Marie, le premier gratte-ciel de Montréal avec une signature cruciforme unique, le tronçon revêt un puissant caractère historique et symbolique. Ce lien direct entre une institution du savoir et une icône de l'économie du Québec, entre l'ancien et le moderne, au cœur de l'avenue commerçante la plus dynamique du Québec, offrant une vue spectaculaire sur la montagne, réunit plusieurs des attributs de ce qui définit Montréal. Ce lieu invite naturellement le citoyen et le visiteur à s'inspirer de l'urbanité de Montréal.

Issue d'une vision porteuse du début des années 80, l'avenue McGill College a une vocation mixte, à mi-chemin entre le lieu de déambulation et le lieu de passage, avec des trottoirs assez larges pour que les piétons puissent y admirer des expositions, avec des voies inutilement larges pour le faible nombre de voitures qui y passent et avec une plate-bande centrale à la végétation encore modeste. On remarquera qu'au cours des dernières années, avec l'inauguration de la promenade Fleuve-Montagne, la Ville a amélioré l'offre de mobilier urbain, multipliant ainsi les occasions de se reposer pour les milliers de personnes qui y transitent chaque jour. Cette dernière initiative doit inspirer les plans de la nouvelle avenue McGill College.

Étant donné le positionnement central du lieu, le très faible usage qui en est fait pour les déplacements en voiture et le nombre très élevé de visiteurs potentiels qui marchent chaque jour sur les boulevards transversaux (Sainte-Catherine, De Maisonneuve et Sherbrooke), le réaménagement doit être pensé en fonction des piétons. Ce lieu doit devenir un milieu vivant qui attire citoyens et touristes, à l'image des grandes places urbaines du monde. Il devrait être conçu tel qu'il puisse évoquer la Rambla de Barcelone, le Trafalgar Square de Londres ou la place de la République de Paris.

Recommandation n° 1 : Faire de l'expérience piétonne le fondement de l'avenue McGill College, un lieu où le citoyen et le touriste retrouvent l'essence même de ce qu'est Montréal à travers l'aménagement, le mobilier urbain et la présence d'aires de repos et de contemplation de la fébrilité urbaine.

L'élimination des voies de circulation est une étape nécessaire à l'atteinte d'une véritable expérience piétonne. Présentement, les quatre voies existantes sont nettement sous-utilisées par rapport à leur capacité d'accueil. De plus, l'un des principaux motifs pour les automobilistes empruntant McGill College disparaîtra une fois que l'accès au stationnement de la Place Ville Marie sera déplacé dans le cadre des travaux en cours.

La vision d'une avenue McGill College piétonne a d'ailleurs été mise de l'avant dès 2014 par l'un des grands propriétaires riverains, Ivanhoé Cambridge⁷. L'administration municipale avait également fait de la piétonnisation de l'avenue une promesse électorale au cours de la dernière campagne.

L'aménagement de McGill College doit toutefois maintenir des accès balisés permettant une circulation locale à certains moments de la journée. Par exemple, l'accès au stationnement souterrain du Centre Eaton devra être pris en compte dans les plans d'aménagement. Une voie de circulation lente, balisée par des bornes au sol, devrait être maintenue sur un court tronçon à partir du boulevard De Maisonneuve.

Bien que la plupart des édifices de l'avenue jouissent d'aires de livraison sur les rues perpendiculaires, certaines exceptions demeurent, notamment sur le tronçon situé entre les rues Cathcart et Sainte-

⁷ Maxime BERGERON, *McGill College, future « Rambla » montréalaise?*, *La Presse*, 18 novembre 2014, <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2014/11/18/01-4819974-mcgill-college-future-rambla-montrealaise.php>

Catherine. Il faudrait donc, à l'instar de ce que l'on retrouve sur plusieurs grandes places urbaines, permettre un accès à des couloirs balisés à des heures de très faible achalandage.

Recommandation n° 2 : Consacrer McGill College comme une avenue piétonne, tout en maintenant des accès sécurisés permettant une certaine flexibilité pour atteindre les stationnements souterrains et les services de livraison sur une portion de l'avenue durant des heures de très faible achalandage.

Cet aménagement doit se concevoir également en complémentarité avec les autres lieux publics du centre-ville. Dans un rayon d'un kilomètre seulement, on retrouve la place des Festivals, le square Phillips, le square Dorchester, le campus de l'Université McGill, la place du Canada, la Place des Arts, l'esplanade de la Place Ville-Marie et le square Victoria. Face à cet éventail de lieux publics et semi-publics, le futur aménagement de l'avenue McGill College devra faire preuve d'audace, tout en mettant un accent particulier sur deux de ses atouts : d'un côté, la vue inégalée sur le poumon de la ville, le mont Royal, et de l'autre sur la combinaison urbaine Place Ville Marie-Hôtel Reine Elizabeth.

Nous avons également l'occasion d'assumer pleinement notre nordicité en prévoyant des places publiques polyvalentes et susceptibles d'être mises en valeur été comme hiver.

L'une des façons de se distinguer de ces autres lieux publics du centre-ville est d'y déployer un mobilier urbain unique, qui reflète pleinement le statut d'une métropole désignée Ville UNESCO de design. Au cours des dernières années, l'administration municipale a cherché à faire écho à ce statut prestigieux obtenu en 2006. Le réaménagement de l'avenue McGill College constitue une occasion en or d'y contribuer en s'assurant que l'art, la culture et le design s'y côtoient de manière prééminente. Le visiteur qui y déambule devrait être époustoufflé par des œuvres d'art exceptionnelles et par le design audacieux qu'on y retrouverait.

Un tel aménagement sur McGill College aurait inévitablement des retombées commerciales substantielles sur l'achalandage de la rue Sainte-Catherine Ouest. Le réaménagement du square Phillips, qui sera relié à l'avenue McGill College par une promenade urbaine dans le cadre de la phase 3 du projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine, représenterait une occasion additionnelle d'attirer et de retenir les visiteurs dans le secteur.

Recommandation n° 3 : Cristalliser le caractère distinctif de l'avenue McGill College à travers un design audacieux et la présence d'œuvres d'art exceptionnelles.

2. Favoriser une coordination efficiente et une vision concertée lors des travaux

L'avenue constitue un lieu de passage piétonnier très fréquenté entre la rue Sainte-Catherine Ouest, colonne vertébrale commerciale de Montréal, et la rue Sherbrooke Ouest. L'an dernier, plus de 11,3 millions d'entrées ont été enregistrées à la station McGill, ce qui en fait la deuxième station la plus utilisée du réseau⁸. Les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine sont particulièrement achalandées aux heures de pointe, et un certain nombre de stationnements souterrains ne sont accessibles que par l'avenue McGill College. Bref, le chantier majeur qui s'annonce aura lieu au cœur d'un secteur extrêmement vivant.

Le secteur se distingue aussi par sa mixité d'usages. On y dénombre des établissements de vente au détail et de service, des industries légères, des commerces à moyenne densité, des espaces résidentiels ainsi que des équipements collectifs et institutionnels. Notons que les bureaux situés sur l'avenue McGill College sont particulièrement prisés et figurent parmi les plus chers du centre-ville.

Au cours des prochaines années, la vitalité économique du secteur dépendra fortement des moyens entrepris pour atténuer l'impact des travaux. L'un des défis principaux consistera à arrimer les travaux de surface du réaménagement de McGill College avec les exigences du chantier dirigé par la Caisse de dépôt

⁸ Société de transport de Montréal, *Rapport annuel 2017*, p. 14.

et placement du Québec (CDPQ). Afin d'atteindre l'objectif de livrer à temps aux Montréalais un aménagement de qualité, les travaux devront s'intégrer harmonieusement aux projets de la CDPQ et d'Ivanhoé Cambridge. La Ville de Montréal devra également déployer tous les moyens à sa disposition pour faciliter la fluidité des mouvements et l'accessibilité aux établissements durant les différentes phases des travaux.

La coordination des travaux, l'information pour les visiteurs, le maintien des accès et, finalement, le respect des échéanciers seront autant d'éléments névralgiques pour garantir le succès de l'initiative.

Recommandation n° 4: Assurer une coordination des travaux efficiente et un respect des échéanciers particulièrement serrés afin d'atténuer l'impact des chantiers sur le secteur du centre-ville.

Le projet de réaménagement de l'avenue McGill College devrait être cohérent par rapport à celui déjà amorcé de l'esplanade de la Place Ville Marie. Comme les deux projets seront contigus, il devra s'en dégager une vue d'ensemble harmonieuse. Par ailleurs, si l'ajout d'une sortie du Réseau express métropolitain sur l'avenue venait à être considéré, la Ville devrait en profiter pour intégrer l'édicule au style de l'avenue.

Il sera également primordial que l'aménagement public soit planifié en concertation avec les propriétaires des espaces privés le long de l'avenue. À cet égard, le projet de réaménagement de McGill College comporte un avantage considérable : le nombre relativement peu élevé de propriétaires présents sur le tronçon faisant l'objet du réaménagement. Plusieurs édifices sont d'ailleurs situés en retrait des lieux de passage, créant des espaces semi-publics qui contribuent significativement au cadre de vie de l'avenue⁹.

Au cours des dernières décennies, plusieurs propriétaires riverains ont installé des plantations et des œuvres d'art sur leur terrain. Dans son plan d'aménagement, la Ville a l'occasion d'interpeller l'ensemble des propriétaires des édifices de l'avenue McGill College pour les convaincre d'effacer les frontières physiques entre leurs terrains et l'espace public. Pour y parvenir, la Ville devra être en mesure de dégager une vision rassembleuse et d'entretenir un dialogue constructif.

Recommandation n° 5: Maintenir un dialogue soutenu avec les propriétaires riverains et CDPQ Infra afin d'assurer une intégration cohérente du nouvel aménagement de l'avenue McGill College aux différents projets en cours et aux autres installations existantes.

3. Construire une avenue vivante et animée

Montréal se distingue par son centre-ville dense, qui comporte un centre d'affaires dynamique intégré au cœur de secteurs résidentiels fortement urbanisés et qui est facilement accessible par un réseau de transport collectif. En ce sens, la piétonnisation permettra de donner une nouvelle dimension à l'expérience du centre-ville, en plus d'ajouter un espace considérable susceptible d'accueillir des installations.

L'un des principaux défis de tout centre-ville est d'attirer et de retenir les visiteurs en dehors des heures de bureau. Montréal a toujours su relever ce défi avec brio. Cependant, au cours des dernières années, l'offre commerciale s'est non seulement diversifiée à Montréal, mais elle s'est également décentralisée. Pour maintenir et accroître son positionnement, le centre-ville a besoin d'un lieu unique où l'on retrouve une animation soutenue, originale et complémentaire à l'offre du centre-ville.

Située à mi-chemin entre le Musée des beaux-arts et le Musée d'art contemporain, l'avenue constitue un lieu tout désigné pour contribuer à créer cet engouement. Même s'il est éventuellement appelé à être relocalisé, le Musée McCord joue déjà à cet égard un rôle important. Il témoigne, par les expositions photographiques qu'il monte déjà sur McGill College, de ce qu'il est possible d'accomplir. La Chambre

⁹ Jonathan CHA, *Étude de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère; caractérisation identitaire de l'avenue McGill College*, juin 2017, p. 357.

recommande de renforcer le caractère artistique et culturel du lieu en y incluant des sites consacrés aux expositions d'art public éphémères.

Le nouvel aménagement de l'avenue McGill College devrait donc prévoir des équipements assurant une mixité dans les différents types d'usages. Il devrait permettre de cibler autant les touristes que les résidents, les travailleurs et les étudiants. Les commerçants situés à proximité sur la rue Sainte-Catherine devraient également être pris en considération et faire partie des discussions concernant le type d'animation souhaité. Par ailleurs, la largeur de l'avenue McGill constitue à la fois une force et un défi : un lieu d'une telle superficie se devrait d'être vivant afin d'y attirer les gens, à défaut de quoi l'avenue paraîtra vide et peu invitante aux yeux des passants qui déambulent sur les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke.

Recommandation n° 6: Planifier des événements ponctuels ou récurrents ainsi que des installations permettant une animation en concertation avec les commerçants et les acteurs du secteur, été comme hiver.

L'avenue McGill College, entre Cathcart et Sherbrooke, représente une superficie de 12 000 m², soit près de deux fois celle de la place des Festivals¹⁰. À terme, le nouvel aménagement devrait permettre d'accueillir à l'occasion des événements d'une certaine envergure. Cette possibilité représente un atout majeur pour le centre-ville, dans la mesure où l'on doit veiller à créer une animation intégrée qui assure une complémentarité avec ce qui sera offert au Quartier des spectacles. Montréal disposant d'une excellente expertise en animation de lieux extérieurs, nous suggérons à la Ville de s'inspirer du succès du Quartier des spectacles et de reconnaître l'excellence du travail accompli par le Partenariat du Quartier des spectacles.

Recommandation n° 7: Évaluer la possibilité de confier le mandat d'animer la place publique à un organisme existant, comme le Partenariat du Quartier des spectacles, et de le doter d'un budget d'animation conséquent.

Conclusion

En 2014, la Chambre envisageait le projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine comme étant la clé de voûte du renouvellement de l'expérience du centre-ville de Montréal. Quatre ans plus tard, nous soutenons que le nouvel aménagement de l'avenue McGill College constitue, pour sa part, l'une des pièces maîtresses du projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine et, par extension, du centre-ville au complet.

Le réaménagement de l'avenue McGill College représente l'un des projets les plus importants pour le rayonnement du centre-ville de Montréal depuis l'inauguration de la place des Festivals. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain invite la Ville de Montréal à adopter un projet audacieux, qui fera la fierté et suscitera l'enthousiasme de l'ensemble des Montréalais. Nous disposons d'une occasion de renforcer considérablement l'image de marque de la métropole.

Pour y parvenir, nous proposons de miser sur le design, la beauté naturelle du lieu et l'animation. La piétonnisation et la tenue d'événements spéciaux permettront au secteur de se positionner comme une destination prisée des résidents, des étudiants, des travailleurs et des touristes. Le défi principal de la Ville sera de mettre en place des mesures pour atténuer l'impact des travaux et favoriser la fluidité d'un secteur déjà fortement touché par la congestion. L'effervescence de projets publics et privés que nous observons dans le secteur représente une occasion à saisir, à condition de réussir à fédérer les différents acteurs et à établir un dialogue constructif en amont et en aval des travaux.

¹⁰ OCPM, *Projet de l'avenue McGill College – Document de présentation à l'OCPM*, août 2018, p. 17, http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.1_mcgill_projet_ocpm-fr_lr.pdf

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Faire de l'expérience piétonne le fondement de l'avenue McGill College, un lieu où le citoyen et le touriste retrouvent l'essence même de ce qu'est Montréal à travers l'aménagement, le mobilier urbain et la présence d'aires de repos et de contemplation de la fébrilité urbaine.

Recommandation n° 2 : Consacrer McGill College comme une avenue piétonne, tout en maintenant des accès sécurisés permettant une certaine flexibilité pour atteindre les stationnements souterrains et les services de livraison sur une portion de l'avenue durant des heures de très faible achalandage.

Recommandation n° 3 : Cristalliser le caractère distinctif de l'avenue McGill College à travers un design audacieux et la présence d'œuvres d'art exceptionnelles.

Recommandation n° 4 : Assurer une coordination des travaux efficace et un respect des échéanciers particulièrement serrés afin d'atténuer l'impact des chantiers sur le secteur du centre-ville.

Recommandation n° 5 : Maintenir un dialogue soutenu avec les propriétaires riverains et CDPQ Infra afin d'assurer une intégration cohérente du nouvel aménagement de l'avenue McGill College aux différents projets en cours et aux autres installations existantes.

Recommandation n° 6 : Planifier des événements ponctuels ou récurrents ainsi que des installations permettant une animation en concertation avec les commerçants et les acteurs du secteur, été comme hiver.

Recommandation n° 7 : Évaluer la possibilité de confier le mandat d'animer la place publique à un organisme existant, comme le Partenariat du Quartier des spectacles, et de le doter d'un budget d'animation conséquent.